



# La nouvelle stratification sociale de la société québécoise, 1971 à 2011

## The New Social Stratification of Québec Society, 1971-2011

Simon Langlois

Numéro 69, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035605ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035605ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, S. (2015). La nouvelle stratification sociale de la société québécoise, 1971 à 2011. *Les Cahiers des dix*, (69), 341–370.  
<https://doi.org/10.7202/1035605ar>

Résumé de l'article

Nous analysons les profonds changements qui caractérisent la structure sociale de la société québécoise entre 1971 et 2011. Une véritable mutation macrosociale l'a complètement transformée, d'abord visible dans la croissance des effectifs au sein des échelons élevés de la hiérarchie sociale et dans l'avènement d'une nouvelle strate sociale, celle des techniciens. La classe des employés de bureau a rétréci, glissant du 2<sup>e</sup> rang au 5<sup>e</sup> rang et la taille de la classe ouvrière a régressé de manière considérable. L'un des aspects les plus marquants est sans contredit la féminisation de la structure sociale et surtout, la forte poussée de la présence des femmes aux échelons moyens et élevés de la hiérarchie sociale. Une nouvelle division du travail selon le sexe est en train de s'accroître. La classe ouvrière est encore plus masculine que par le passé alors que deux autres strates sociales – celle des employés de bureau et celle des professionnels intermédiaires – sont davantage féminisées.

# La nouvelle stratification sociale de la société québécoise, 1971 à 2011

SIMON LANGLOIS<sup>1</sup>

La stratification sociale de la société québécoise a profondément changé dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La classe ouvrière n'y occupe plus une place aussi centrale alors qu'une grande variété d'emplois et de professions typiques de l'ère post industrielle avancée est apparue, qui exigent désormais une certification des connaissances poussée acquise dans le système d'enseignement. Cette mutation macrosociale radicale a été cependant peu étudiée par les sociologues, ce qui tranche avec les nombreuses études et analyses publiées dans les années 1960 et 1970. C'est à combler cette lacune qu'est consacrée la présente contribution à partir de l'analyse des données de recensement de 1971 à 2011. Étudier la stratification sociale exige d'abord d'expliquer ce qu'il faut entendre par classes sociales et ensuite de préciser la manière d'en opérationnaliser l'analyse empirique. Les tendances marquantes de la mutation macrosociale de la société québécoise seront ensuite dégagées, suivies d'une analyse détaillée des changements survenus au sein des catégories socioprofessionnelles qui auront été retenues.

## Définir les classes sociales

La définition des classes sociales soulève de nombreuses difficultés sur le plan théorique et il existe plusieurs approches différentes, aussi importe-t-il de bien

---

1. L'auteur remercie Marie-Michèle Tremblay, Hubert Doyon, David Gaudreault et Mathieu Lizotte pour leur travail dans l'établissement du fichier de données statistiques. Il remercie le CRSH et le fonds FQRSC pour l'aide financière apportée à la recherche.

baliser la question avant de procéder au classement des emplois et des occupations exercées par les individus. Deux perspectives fondatrices ont guidé les recherches sur la stratification sociale, l'approche marxiste et l'approche inspirée des travaux de Max Weber.

La tradition marxiste définit les classes comme des collectifs structurés regroupant les travailleurs en fonction de leur position dans le système de production – être propriétaires des moyens de production ou encore être dans l'obligation de vendre sa force de travail –, mais cette tradition d'analyse distingue aussi différentes classes à partir du revenu dont disposent les individus, soit les revenus de rentes pour les propriétaires fonciers, les retraités, etc., les profits pour les propriétaires et enfin, les salaires pour les ouvriers et les employés, ce qui donne trois grandes classes sociales différentes. Selon les objectifs poursuivis dans ses analyses, Marx a distingué deux classes dans *Le Manifeste*, trois dans *Le Capital* et sept dans *Les luttes de classes en France*. Il insiste sur le caractère structuré des classes et sur le rôle conflictuel qu'elles jouent dans le changement social, sans oublier la nécessaire conscience de classe qui est pour lui centrale dans la constitution d'un tel groupement.

Max Weber de son côté caractérise les classes comme des groupements d'individus qui partagent un certain nombre de caractéristiques qu'il définit à partir de trois dimensions, soit le prestige de l'emploi, le revenu et le pouvoir. L'idée centrale dans l'approche de Weber est celle des « chances devant la vie », inégalement distribuées d'où l'existence de hiérarchies sociales qui situent les individus sur un continuum, alors que Marx voit les classes sociales comme étant en conflit et animées par la conscience collective que ses membres ont de leurs intérêts divergents. Dans la tradition wébérienne, les classes sociales sont plutôt définies comme des *statuts* sociaux<sup>2</sup>, caractérisant la place occupée dans un système stratifié et hiérarchisé de positions sociales.

Maurice Halbwachs, représentant de l'École durkheimienne de sociologie, a proposé par la suite une approche théorique qui puise dans les deux traditions de recherche qui viennent d'être évoquées. Il a avancé une distinction classique entre les personnes qui exercent des métiers manuels et transforment la matière (ouvriers, conducteurs, cultivateurs, etc.) et les personnes qui exercent des métiers non manuels et dont le travail exige l'implication dans des relations humaines (cadres, employés de bureau, employés dans le commerce, employés dans les services aux personnes, etc.). L'analyse d'Halbwachs porte sur les caractéristiques

---

2. L'orthographe du mot latin *status*, retenu en allemand et en anglais, ne s'est pas imposée en langue française. Les sociologues francophones ont pris l'habitude d'écrire statut social.

des individus, mais il les situe aussi dans le système de production. Pour lui, les rapports entretenus avec la matière chez les ouvriers et les rapports sociaux chez les employés structurent des représentations sociales différentes de la place occupée dans le système de stratification, donc une certaine idée partagée de leur situation. La perspective d'Halbwachs s'avère pertinente notamment parce que le travail s'est largement dématérialisé dans les sociétés avancées.

La difficulté d'en arriver à une définition des classes sociales qui emporte l'adhésion tient à la poursuite de deux objectifs différents qui sous-tendent les approches proposées, soit celui de la *description* de la position occupée dans la hiérarchie sociale et celui de l'*explication* ou de la prise en compte des causes qui déterminent l'atteinte de cette position dans une théorie de la stratification sociale. Ainsi, la propriété des moyens de production est-elle importante dans la tradition marxiste pour expliquer la place occupée dans le système de stratification. L'exploitation est le mot clé dans cette perspective. Weber insiste quant à lui sur la combinaison des facteurs – prestige, revenu et pouvoir – qui sont à la source du positionnement dans la hiérarchie sociale résultant de chances inégales et des destins sociaux différents. L'inégalité est cette fois le mot clé qui caractérise cette perspective.

Mais le monde a profondément changé depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Les classes sociales sont devenues au fil du temps hétérogènes et complexes. Ainsi, le pouvoir n'est plus étroitement associé à la propriété des moyens de production et il est de plus en plus lié à la place occupée dans les organisations. Les hauts dirigeants des grandes sociétés tant privées que publiques ne sont pas dans la grande majorité des cas propriétaires des sociétés qu'ils gèrent.

L'enrichissement collectif et individuel, l'urbanisation et l'accès à la consommation marchande élargie ont brouillé les signes extérieurs d'appartenance de classe qui étaient fortement différenciés dans la société industrielle avant la Seconde guerre mondiale en Europe comme en Amérique du Nord. Des ouvriers, des techniciens, des professionnels, des cadres moyens ou des employés de bureau se côtoient dans les banlieues ou dans les différents quartiers centraux des villes, ce qui atténue la conscience d'appartenir à une classe précise. Les classes ne sont plus des communautés de vie relativement homogènes comme lors des premières phases d'industrialisation qui ont donné naissance aux quartiers ouvriers d'autrefois (Saint-Sauveur ou Saint-Roch à Québec, Saint-Henri ou Pointe-St-Charles à Montréal, par exemple) ni des communautés d'action comme au temps des grandes grèves ouvrières du début et du milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Les études sociologiques montrent par ailleurs que l'identification avec « la classe moyenne » domine largement dans les représentations sociales de la place occupée dans la structure sociale<sup>3</sup>. Des frontières persistent malgré tout entre les grandes catégories sociales, mais elles sont devenues plus floues. À mesure qu'on monte vers le haut de l'échelle sociale, des différences de comportements apparaissent et les chances d'accès aux biens et aux services changent, de même que les styles de vie.

Si le monde a changé, il en va de même pour les approches théoriques et empiriques sur les classes sociales. Ainsi, Talcott Parsons privilégie-t-il les valeurs attribuées aux occupations. Le médecin et l'artiste sont dotés d'un prestige étroitement associé à un modèle culturel, alors que l'entrepreneur ou le diplômé d'université sont reconnus au nom de l'accomplissement personnel (*achievement*). Les classes sociales ont aussi été caractérisées comme des formes culturelles, au sens donné à ce concept par Fernand Dumont<sup>4</sup>.

Les sociologues ont cherché à rendre compte de la complexité et de la diversité des classes sociales et des strates socioéconomiques dans les sociétés développées, sur le plan empirique, en proposant diverses formes de hiérarchies sociales qui puisent dans ces deux grandes traditions sociologiques évoquées plus haut, nettement moins opposées que l'a longtemps donné à penser la littérature sociologique. Mentionnons seulement les typologies des classes sociales élaborées par deux grands programmes internationaux de recherche, celui dirigé par John Golthorpe en Angleterre et celui animé par Olin Wright aux États-Unis ou encore les catégories socioprofessionnelles de l'INSEE en France<sup>5</sup>. Leurs perspectives puisent autant chez Marx que chez Weber, comme c'était le cas chez Halbwachs. Il existe par ailleurs une longue tradition de recherches sur la stratification sociale au Québec, depuis les premières analyses de Jean-Charles Falardeau<sup>6</sup> et de Guy

3. Voir SIMON LANGLOIS, « La mobilité sociale subjective », *Les Cahiers des Dix*, numéro 68, 2014 : 287-300.

4. FERNAND DUMONT, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Les éditions HMH, 1968.

5. On trouvera dans l'ouvrage de YANNICK LEMEL ET HEINZ-HERBERT NOLL [dirs], *Changing Structures of Inequality : A Comparative Perspective* (McGill-Queen's University Press, 2002) une série d'études sur les manières différentes d'aborder la stratification sociale dans les sociétés développées.

6. Jean-Charles Falardeau a publié dans les années 1940 et 1950 plusieurs contributions qui ont fait date sur la stratification sociale au Canada français. Ses textes ont été réunis dans un ouvrage édité par Simon Langlois et Robert Leroux : JEAN-CHARLES FALARDEAU, *Sociologie du Québec en mutation. Aux origines de la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013.

Rocher. Nous avons publié un inventaire des approches mises en œuvre au Québec pour l'étude de cette question dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

Notre manière de définir les classes sociales s'inspirera des deux perspectives fondatrices. Il nous paraît cependant nécessaire de prendre en compte une variable nouvelle qui n'était pas très discriminante au siècle de Karl Marx ou de Max Weber : l'éducation. La certification des connaissances nous force en effet à revoir la manière de définir les classes sociales et elle nous amène à privilégier l'approche weberienne, tout en reconnaissant à la suite d'Halbwachs que des représentations sociales partagées se développent au sein de chaque classe sociale. Il est préférable de parler de représentations sociales plutôt que de « conscience de classe », car celle-ci est une sorte de boîte noire difficile à expliquer, ce qui n'est pas le cas pour les représentations sociales.

### **Les classes sociales et les catégories socioprofessionnelles**

Les centaines d'occupations et de titres d'emploi typiques d'une société avancée ont rendu plus complexe la manière de les regrouper et ainsi d'opérationnaliser la mesure de la position sociale. Pour y arriver, nous proposons une nomenclature comprenant dix grandes catégories. Celles-ci pourront être qualifiées indifféremment de classes sociales et de strates sociales, car les propriétés qui les définissent font appel aux deux grandes traditions d'analyse présentées plus haut, soit le caractère manuel ou non du travail, la qualification de l'emploi, le pouvoir, le prestige, le revenu et l'éducation. Les dix classes sont les suivantes et leur contenu précis est décrit dans l'encadré :

1. Cadres supérieurs ;
2. Cadres intermédiaires et directeurs ;
3. Professionnels ;
4. Professionnels intermédiaires ;
5. Techniciens ;
6. Employés de bureau ;
7. Employés dans la vente ;
8. Employés dans les services ;
9. Ouvriers et cols bleus ;
10. Agriculteurs et pêcheurs.

---

7. SIMON LANGLOIS, « Empirical studies on social stratification in Quebec and Canada », dans YANNICK LEMEL ET HEINZ-HERBERT NOLL [dirs], *Changing Structures of Inequality : A Comparative Perspective*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002, p. 75-116.

## **Strates sociales, catégories socioprofessionnelles et exemples de titres d'emploi**

### **1. Cadres supérieurs**

Hauts dirigeants d'entreprises, haute fonction publique, membres des corps législatifs, officiers supérieurs (armée, police)

### **2. Cadres intermédiaires et directeurs**

Administrateurs, directeurs de services, cadres moyens

### **3. Professionnels**

Professions libérales

Avocats, médecins, notaires, architectes, pharmaciens, etc.

Professions en sciences pures et appliquées

Ingénieurs, chimistes, physiciens, arpenteurs-géomètres

Professions des sciences sociales et humaines

Psychologues, sociologues, économistes, travailleurs sociaux,

Écrivains, artistes et journalistes

Musiciens, auteurs, danseurs, peintres, journalistes

Professeurs d'université

Autres professionnels

Ministres du culte, prêtres

### **4. Professionnels intermédiaires**

Administration

Adjoints de direction, agents de programmes, superviseurs de services

Santé et services sociaux

Infirmières, soins thérapeutiques, denturologistes, travailleurs communautaires

Éducation

Enseignants du primaire, du secondaire et du cégep, conseillers en formation, etc.

Religion

Religieux et religieuses

### **5. Techniciens**

Administration

Agents de personnel, techniciens juridiques, acheteurs, experts en sinistres,

Santé et services sociaux

Techniciens dans divers secteurs médicaux, infirmiers auxiliaires, techniciens de laboratoire

Arts et culture

Techniciens en bibliothéconomie, techniciens de la scène, dessinateurs, décorateurs, etc.

Sciences

Techniciens de laboratoires, pilotes, designers industriels

Techniciens en informatique et communications

Concepteurs de jeux vidéos, analystes en informatique

Officiers et protection

Policiers, pompiers, membres des forces armées, huissiers

### **6. Employés de bureau**

Personnel d'encadrement

Secrétaires et adjoints administratifs

Secrétaires, secrétaires juridiques, secrétaires médicales

Employés de bureau qualifiés

Agents de prêts, évaluateurs, estimateurs, agents d'immigration

Commis, dactylographes

Commis au personnel, téléphonistes, messagers, commis de perception, commis aux achats, dactylographes

#### **7. Employés dans la vente**

Personnel d'encadrement

Superviseurs, directeurs des ventes

Vendeurs, commis, caissiers

Vendeurs, commis, caissiers, emballeurs

Conseillers en vente, agents de billetterie

Voyageurs de commerce, agents de publicité

Autres personnels de la vente

Agents de billetterie, conseillers de voyage, spécialistes, commerce de gros

#### **8. Employés dans les services**

Personnel d'encadrement

Services personnels

Coiffeurs, aides familiales, entraîneurs, personnels des casinos, serveurs

Services de santé

Aides-infirmiers

Services d'éducation

Entraîneurs, animateurs de sports

Services alimentaires

Cuisiniers, serveurs

#### **9. Ouvriers et cols bleus**

Contremaîtres, superviseurs et inspecteurs

Artisans

Ébénistes, cordonniers, graveurs, etc.

Ouvriers qualifiés des métiers de la construction

Peintres, plombiers, vitriers, électriciens

Mécaniciens, ouvriers qualifiés en transports et réparation

Mécaniciens, débosseleurs, mécaniciens de gare, etc.

Conducteurs et camionneurs

Conducteurs d'autobus, de camions, de taxis, de trains

Ouvriers (manufactures, transformation et usines)

Chaudronniers, tisserands, opérateurs de machines, etc.

Ouvriers (mines et forêts)

Mineurs, bucherons, opérateurs de machines

Manœuvres (bâtiment, usines)

Manœuvres, manutentionnaires, préposés à l'entretien

#### **10. Agriculteurs et pêcheurs**

Cultivateurs et pêcheurs

Autres exploitants agricoles

Propriétaires de pépinières, aménagement paysager

Inspecteurs et autres services agricoles

Surveillants et inspecteurs divers

Ouvriers agricoles

Ouvriers sur les fermes et dans les exploitations, manœuvres à la récolte



Quelques mots d'explication s'imposent afin de justifier cette manière de définir les classes sociales.

Nous retenons premièrement la distinction classique entre les cols blancs et les cols bleus. Les cols bleus travaillent manuellement et « transforment la matière » pour reprendre les mots de Maurice Halbwachs. Les cols blancs de leur côté se caractérisent par leur implication dans des relations sociales qui est l'objet même de leur travail (enseigner, soigner, vendre, servir, etc.). Cette distinction, centrale dans toutes les études de stratification sociale, reste pertinente de nos jours.

L'autorité, l'influence et le pouvoir associés à une position sociale sont plus difficiles à mesurer, mais il est généralement admis que ces propriétés sont davantage présentes en haut de la hiérarchie sociale. Ainsi, il est légitime de regrouper les cadres supérieurs salariés des grandes sociétés et les propriétaires de grandes entreprises parce qu'ils sont en situation de pouvoir. La prise en compte de cette caractéristique nous amène à distinguer les cadres supérieurs des cadres intermédiaires parce que les premiers ont davantage de pouvoir que les seconds. Les fonctions d'encadrement du travail d'autrui se retrouvent au sein de plusieurs autres classes sociales, ce qui est le cas des contremaîtres et des superviseurs dans la classe des employés de bureau, dans celle des employés dans la vente, dans celle des employés dans les services ainsi que dans celle des ouvriers. Nous estimons que les contremaîtres continuent cependant de faire partie de la même classe que celle des personnes supervisées, car on a généralement accès à de telles fonctions par mobilité interne. Ainsi, le contremaître dans une usine est-il généralement un ancien ouvrier et le personnel d'encadrement des services aux personnes est aussi le plus souvent issu du même milieu de travail.

La prise en compte du prestige associé aux différents types d'emplois aurait exigé une enquête ad hoc. Il existe cependant une corrélation entre la hiérarchie des classes et l'évaluation de ces dernières en termes de prestige. Ainsi, les ouvriers des métiers qualifiés (ou avec cartes de compétence) sont-ils mieux considérés sous cet aspect que les manœuvres au sein du grand groupe des cols bleus et il faut donc les séparer des ouvriers *non* qualifiés.

Une autre propriété a gagné en importance pour expliquer le positionnement des individus dans la hiérarchie sociale : la scolarisation ou la certification par un diplôme des connaissances exigées dans les emplois occupés. Le diplôme universitaire est généralement requis dans les trois classes au sommet de la hiérarchie : les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires et directeurs ainsi qu'au sein des professions (libérales et autres). Bien entendu, certains membres de ces strates sociales peuvent y avoir accès par mobilité professionnelle sans avoir de diplôme universitaire, mais ils sont en minorité. L'accès aux professions

intermédiaires est possible le plus souvent avec un diplôme de premier cycle universitaire, mais aussi avec un diplôme collégial. C'est le cas pour les infirmières ou pour les enseignants du primaire et du secondaire, par exemple. Les emplois exercés dans la catégorie des techniciens exigent dans la plupart des cas un diplôme collégial. Enfin, le diplôme d'études secondaires est généralement demandé dans la classe des employés de bureau ainsi que pour les employés dans la vente et dans les services. Cette fois encore, certaines sous catégories seront accessibles à des non-diplômés et il sera nécessaire de les séparer. Il en va de même au sein de la classe des ouvriers et des cols bleus. Dans le cas des personnes œuvrant dans l'agriculture et la pêche, le statut de propriétaires (de l'exploitation agricole ou du bateau) et d'employés est à prendre en considération.

Les dix classes forment clairement une hiérarchie sociale, mais certaines d'entre elles sont cependant en situation d'équivalence selon des propriétés comme le prestige, le pouvoir ou le revenu. Ces propriétés se combinent de diverses manières. Par exemple, les artistes et les écrivains seront classés parmi les professionnels en fonction du prestige et de la scolarisation même si leurs revenus sont généralement moins élevés que les autres. Aussi ne faut-il pas considérer cette nomenclature comme une échelle stricte de statuts sociaux. Certaines strates sociales sont en effet en situation d'équivalence comme c'est le cas pour les employés dans les services et les employés dans la vente. Certaines classes s'inscrivent plutôt dans une constellation, pour reprendre la formule d'Henri Mendras<sup>8</sup>.

Enfin, les classes peuvent être caractérisées du point de vue « de la barrière et du niveau » pour reprendre une distinction classique proposée par Edmond Goblot<sup>9</sup>. Un certain nombre de barrières les séparent les unes des autres et les distinguent. Le diplôme et la qualification acquise en emploi (l'entrée dans un ordre professionnel pour les avocats ou les médecins ou la carte de compétence des ouvriers, par exemple) constituent de telles barrières. Mais les classes impliquent aussi un niveau, c'est-à-dire la reconnaissance d'une commune identité qui gomme les différences de conditions telles que les inégalités de revenus ou de pouvoir. Le niveau confirme la reconnaissance de l'équivalence du statut social au sens wébérien du terme. La formule de Goblot résume bien cette distinction entre barrière et niveau dans la langue typique des années 1920. « N'entre pas qui veut dans les salons bourgeois [la barrière], mais tous ceux qui y entrent sont égaux [le niveau] ». Ainsi, il y a

8. HENRI MENDRAS, *La seconde révolution française 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988.

9. EDMOND GOBLOT, *La barrière et le niveau*, Paris, Félix Alcan, 1925, (réédition aux Presses Universitaires de France, 1967).

certainement des distinctions de fortune et de pouvoir au sein de la classe des cadres supérieurs et, plus largement, au sein de toutes les autres classes sociales, mais leurs membres auront tendance à se reconnaître comme faisant partie d'un même monde.

Seront par ailleurs distinguées 45 catégories socioprofessionnelles plus détaillées et homogènes, elles-mêmes définies en fonction des propriétés analytiques que nous avons retenues. Une liste indicative d'occupations ou de professions apparaît dans l'encadré. Par exemple, la classe des ouvriers et cols bleus possède une relative homogénéité selon certaines propriétés (le travail manuel), mais non selon d'autres comme le revenu ou les qualifications de l'emploi qui sont hiérarchisés, d'où l'intérêt de distinguer des catégories. Une dernière précision s'impose. Nous employons indifféremment les concepts de strates sociales et de classes sociales pour identifier les dix grands groupements. Le concept de catégories socioprofessionnelles s'applique quant à lui pour désigner les 45 sous-classes.

Les données analysées proviennent des recensements canadiens de 1971 à 2001 et de l'*Enquête nationale auprès des ménages* qui a remplacé le recensement de 2011. Statistique Canada a modifié complètement la nomenclature des emplois et professions en 1991 afin de mieux identifier les nouveaux titres d'emplois qui ont émergé au fil des années, notamment dans le secteur technique et dans l'informatique. Le raccordement des données de 1991 avec celles des recensements antérieurs a été effectué à partir des notes techniques produites par l'organisme fédéral.

## **La mutation macrosociale du Québec**

La stratification sociale de la société québécoise a profondément changé en quarante ans. La population active a un peu plus que doublé entre 1971 et 2011 passant de 1,9 million de personnes à 3,9 millions, soit une croissance de 103 %, mais les dix classes sociales n'ont pas connu la même augmentation de leurs effectifs comme on peut le constater dans le tableau 1. Avant d'analyser l'évolution de chacune d'entre elles, nous dégagerons d'abord les grands traits de la mutation macrosociale survenue au sein de la société québécoise.

On observe très nettement une montée vers le haut dans la hiérarchie sociale depuis 1971. Les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires et directeurs, les professionnels ainsi que les professionnels intermédiaires et les techniciens sont plus nombreux et leur importance relative au sein de la structure sociale s'est accrue. Cette profonde transformation est le résultat de la mobilité sociale

structurelle. Celle-ci caractérise l'ouverture de nouvelles positions sociales dans les échelons élevés et le déclin d'un certain nombre de positions aux échelons les plus bas.

**Tableau 1**

Distribution des personnes actives dans les strates sociales et taux de croissance selon l'année, Québec, 1971 à 2011

Strates sociales	Total					Taux de croissance 2011/1971
	1971	1981	1991	2001	2011	
1 Cadres supérieurs	1.6	1.4	1.8	1.8	2.2	2.83
2 Cadres intermédiaires et directeurs	1.2	2.4	2.7	2.6	2.6	4.22
3 Professionnels	4.2	5.0	5.7	6.9	8.2	3.96
4 Professionnels intermédiaires	7.0	7.2	6.9	7.5	8.5	2.46
5 Techniciens	8.4	9.3	9.9	13.4	16.9	4.08
6 Employés de bureau	17.1	16.6	16.6	13.1	11.5	1.37
7 Employés dans la vente	12.9	14.0	13.8	14.3	14.1	2.22
8 Employés dans les services	10.5	11.0	13.3	13.1	13.6	2.63
9 Ouvriers et cols bleus	34.4	31.3	26.6	25.1	20.6	1.22
10 Agriculteurs, pêcheurs	2.6	1.9	2.6	2.3	1.9	1.47
Total						
%	100	100	100	100	100	
N	1,908,769	2,823,878	3,401,600	3,642,580	3,880,370	2.03

Le déplacement des individus actifs vers le haut de l'échelle sociale a été rendu possible par le développement considérable de l'éducation. Plus on monte au sein de la hiérarchie sociale, plus le diplôme prend de l'importance. L'accès à la classe des techniciens exige un diplôme d'études collégiales dans la majorité des cas alors que le diplôme universitaire est généralement requis pour les membres des professions intermédiaires, des professions libérales (et des autres professions) ainsi que pour les cadres supérieurs. Lorsque les individus acquièrent un diplôme universitaire, par exemple, ils peuvent ensuite créer ou occuper un emploi supérieur qui ne leur aurait pas été accessible sans la certification des connaissances. La démocratisation de la fréquentation scolaire a joué un rôle important en favorisant la mobilité sociale ascendante d'un grand nombre de fils et de filles d'origines modestes. En acquérant une formation, ces individus ont pu ainsi avoir accès à des emplois supérieurs. Donnons un exemple. La création de la Caisse de dépôt et placement du Québec en 1965 a ouvert de nouvelles possibilités de carrière à des techniciens en administration, à divers types de professionnels (en finances, en droit, en comptabilité, en gestion, etc.) et à de hauts dirigeants qui y ont eu accès grâce à leurs diplômes. De même, la mise en place de cette institution et sa croissance ont été rendues possibles par le développement du système d'éducation québécois qui a produit les diplômés requis.

Deux processus sociaux sont à l'œuvre derrière cette mutation macrosociale de premier plan qu'est la montée en importance des classes sociales les plus

élevées : l'avènement d'une nouvelle hiérarchie technique dans le système de production et l'implantation d'une nouvelle hiérarchie organisationnelle.

Une nouvelle hiérarchie technique s'est imposée dans les industries de production de biens ainsi que dans le secteur de la construction des infrastructures, des routes et du bâtiment autour de trois grandes figures : l'ingénieur, le technicien et l'ouvrier. La part des ouvriers dans la structure sociale a en effet diminué à cause de la délocalisation des emplois industriels à l'étranger, notamment, mais aussi à cause des gains de productivité occasionnés par l'arrivée des techniciens et des ingénieurs dans les entreprises qui participent désormais aux activités de production et de construction à côté des ouvriers. Le paysage de la fabrication et de la construction a par conséquent complètement changé.

De leur côté, les organisations occupent une place de plus en plus centrale dans l'économie et l'organisation sociale comme en témoignent la forte croissance des appareils de l'État, la création des universités et collèges, la mise en place des hôpitaux, la montée des banques et des diverses institutions financières, le développement des grandes sociétés privées (CGI, Bombardier, etc.) et para publiques (Hydro-Québec, etc.), les grandes coopératives (Agropur, etc.), l'extension de la fonction publique dans les villes ou encore les industries culturelles (médias, le Cirque du soleil, etc.). Les statuts professionnels se sont multipliés au sein des organisations qui continuent d'engager des employés et des travailleurs manuels, certes, mais aussi un nombre toujours croissant de cadres moyens, de gestionnaires, de techniciens, de nouveaux professionnels sans oublier les hauts dirigeants. Max Weber avait déjà entrevu et analysé la montée de la bureaucratie et des organisations qui ont ainsi contribué à la mutation macrosociale des classes et des statuts sociaux.

La tertiarisation de l'emploi constitue une autre caractéristique de la mutation macrosociale du Québec, ce qui a aussi entraîné de grands changements au sein de la structure sociale. Presque 80 % des emplois se retrouvent dans le secteur tertiaire, bien qu'un certain nombre d'entre eux soient au service d'entreprises œuvrant dans le secteur secondaire (activités de transformation et de production de biens notamment). Des changements notables sont à signaler dans trois classes sociales en particulier.

La classe des employés de bureau a régressé en importance dans la structure sociale, de 17,1 % du total en 1971 à 11,5 % en 2011. C'est là un changement moins bien remarqué, qui s'explique notamment par la mutation assez radicale du travail de secrétariat. Il y a moins de femmes secrétaires, mais davantage de techniciennes en administration.

Ensuite, la classe des employés dans les services aux personnes (services alimentaires, services personnels, services en santé et en éducation) a nettement progressé en nombre absolu et en proportion relative, passant de 10,5 % de l'ensemble en 1971 à 13,6 % en 2011. Cette tendance s'explique en bonne partie par la montée du travail salarié des femmes, qui sera examinée dans la section suivante. Les employés dans la vente forment aussi une classe numériquement importante et en croissance dans la stratification sociale d'ensemble, passant de 12,9 % du total à 14,1 %. Cette tendance traduit bien le fait que la société de consommation est devenue dominante, marquée par la marchandisation élargie de la vie quotidienne<sup>10</sup>.

La tertiarisation de l'emploi, dont les composantes viennent d'être rapidement esquissées, est parallèle à la réduction des emplois manuels qui étaient typiques de la révolution industrielle il y a plus d'un siècle. Mais on aurait tort de conclure trop rapidement à la disparition relative de la classe ouvrière. Celle-ci reste numériquement la plus nombreuse puisque le nombre de ses membres est passé de 657 484 en 1971 à 800 000 en 2011, soit un taux de croissance inférieur à celui qui a été observé dans toutes les autres classes. Par conséquent, la place relative que la classe ouvrière occupe dans la stratification sociale d'ensemble a profondément changé, passant de 34,5 % en 1971 à 20,6 % en 2011. Le changement est majeur. Il résulte de la délocalisation des emplois vers l'étranger dans le secteur manufacturier, mais aussi des gains de productivité : on produit plus de biens avec moins de main-d'œuvre, mais aussi avec des employés très qualifiés comme les techniciens.

Le positionnement social des individus au sein des dix strates sociales s'explique désormais par la place dans la division du travail qui est devenue déterminante et non plus par la propriété des moyens de production comme au temps de Karl Marx. Cela apparaît nettement dans la nouvelle hiérarchie technique de production, dans la nouvelle hiérarchie organisationnelle qui a été évoquée plus haut et dans l'avènement de la société des services, sans oublier la société de consommation marchande. La lutte aux inégalités qui résultent de la division du travail et les revendications pour « de justes rémunérations » et de meilleures conditions de travail ont remplacé les luttes de classes d'autrefois.

Les strates sociales spécifiées en référence à des propriétés individuelles sont des agrégats d'individus relativement apparentés ou assez semblables d'après

---

10. Nous avons étudié cette question dans SIMON LANGLOIS, « Budgets de famille et genres de vie au Québec dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers des Dix*, numéro 62, 2008 : 195-231.

leurs caractéristiques. Mais il importe de signaler que ces individus peuvent aussi développer un sentiment d'appartenance à une classe sociale et une représentation sociale commune de leur situation, ce que n'excluait pas Max Weber dans ses travaux. Le groupement social s'apparente alors à une classe sociale au sens marxiste (dont les membres sont conscients de leurs intérêts), mais aussi à une classe au sens culturel dont la formation résulte d'autres facteurs tels que le genre de vie (vivre en banlieue, vivre en appartement dans un quartier branché), la consommation marchande (maison unifamiliale, automobile, vacances annuelles à la mer, etc.) ou encore le style de vie (retraite, etc.). Autrement dit, la place occupée sur le marché du travail participe à la formation de représentations sociales communes, comme le posait Halbwachs, mais celles-ci résultent aussi de l'adoption d'un genre de vie.

## **La féminisation de la structure sociale**

Les femmes ont été pratiquement absentes des travaux classiques sur la stratification sociale qui remontent à l'origine même de la sociologie au XIX<sup>e</sup> siècle. Les enquêtes classiques sur la stratification sociale ont porté sur les hommes, soit parce qu'il y avait peu de femmes en emploi soit parce que les chercheurs avaient négligé d'inclure dans leurs travaux celles qui œuvraient dans les usines, les bureaux ou les champs, sans parler du travail des religieuses. Omettre l'étude de la place des femmes dans la stratification sociale n'est plus possible, car la féminisation de l'emploi est l'un des traits les plus marquants de la mutation macrosociale dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le nombre de femmes en emploi a été en effet multiplié par trois en quarante ans au Québec – passant de 610 044 à 1 865 560, soit une augmentation deux fois plus élevée que celle observée chez les hommes.

Les femmes et les hommes ne se distribuent pas de la même façon dans le système de stratification. (Tableau 2). La structure sociale de la société québécoise s'est largement féminisée, comme le montrent avec évidence cinq grandes tendances macrosociales.

Premier constat : la place des femmes au sein de la structure sociale s'est modifiée de manière plus radicale en quarante ans que celle des hommes comme l'indique l'indice de dissimilarité plus élevé chez les premières ( $D = 23,6$ ) que chez les seconds ( $D = 15,6$ ). Cet indice mesure la différence entre la distribution des personnes actives en 1971 et en 2011. Les femmes sont plus également réparties au sein des différentes classes sociales, ce qui n'était pas le cas lorsqu'elles étaient massivement entrées sur le marché du travail vers la fin des années 1950 dans des secteurs d'activité très féminisés comme l'enseignement, la santé ou les services aux personnes.

**Tableau 2**

Distribution des personnes actives dans les strates sociales et taux de croissance selon le sexe et l'année, Québec, 1971 à 2011

Strates sociales		Femmes					Taux de croissance 2011/1971
		1971	1981	1991	2001	2011	
1	Cadres supérieurs	0.6	0.7	0.8	1.0	1.3	6.95
2	Cadres intermédiaires et directrices	0.9	1.6	1.9	2.1	2.4	8.67
3	Professionnelles	1.8	3.3	4.9	6.5	8.3	13.94
4	Professionnelles intermédiaires	14.2	12.3	10.6	11.5	12.9	2.79
5	Techniciennes	5.6	7.9	9.4	13.6	18.3	10.03
6	Employées de bureau	30.0	29.7	29.1	21.9	17.9	1.83
7	Employées dans la vente	15.2	17.1	15.5	16.1	15.6	3.14
8	Employées dans les services	17.3	15.0	17.1	16.8	16.7	2.95
9	Ouvrières	14.3	11.9	9.2	9.3	5.6	1.19
10	Agricultrices	0.2	0.3	1.5	1.2	0.9	16.21
Total	% N	100 610,044	100 1,106,853	100 1,506,230	100 1,681,090	100 1,865,560	3.06

  

Strates sociales		Hommes					Taux de croissance 2011/1971
		1971	1981	1991	2001	2011	
1	Cadres supérieurs	2.1	1.9	2.6	2.5	3.1	2.30
2	Cadres intermédiaires et directeurs	1.4	2.8	3.3	3.0	2.7	2.94
3	Professionnels	5.3	6.1	6.4	7.2	8.0	2.35
4	Professionnels intermédiaires	3.7	3.9	3.9	4.1	4.5	1.88
5	Techniciens	9.7	10.2	10.4	13.1	15.6	2.48
6	Employés de bureau	11.1	8.2	6.7	5.6	5.6	0.78
7	Employés dans la vente	11.8	11.9	12.5	12.7	12.6	1.66
8	Employés dans les services	7.3	8.3	10.3	9.8	10.8	2.28
9	Ouvriers et cols bleus	43.9	43.7	40.4	38.7	34.5	1.22
10	Agriculteurs	3.7	3.0	3.5	3.1	2.7	1.15
Total	% N	100 1,298,545	100 1,713,695	100 1,895,170	100 1,961,480	100 2,014,810	1.55

Ensuite, la présence des femmes s'est accrue au sommet de la hiérarchie sociale, comme on le voit par l'examen des taux de croissance beaucoup plus élevés que chez les hommes dans quatre classes sociales au sommet de la hiérarchie, plus précisément au sein de la classe des cadres supérieurs, chez les cadres intermédiaires, chez les professionnels et enfin chez les techniciens (voir la dernière colonne du tableau 2). Si elles ont en effet multiplié par trois leur nombre au sein de la population active, le multiple est nettement plus élevé au sein de ces quatre classes sociales, soit 7 fois plus chez les cadres supérieurs, 8,7 fois plus chez les cadres intermédiaires, 14 fois plus chez les professionnels et 10 fois plus chez les techniciens. Les avancées faites par les femmes sur le marché du travail en quarante ans ont été largement concentrées dans de bons emplois qui requièrent en grande majorité un diplôme collégial ou universitaire plutôt que dans les secteurs plus traditionnels dans lesquels elles se concentraient dans les générations passées.



Cette forte progression a amené la féminisation des strates en haut de la hiérarchie sociale, comme le montre le tableau 3. La féminisation est moins forte chez les cadres supérieurs (28,2 % de femmes), mais elle est à fait des progrès indéniables chez les cadres intermédiaires (45,8 %), les professionnels (48,9 %), les professionnelles intermédiaires (72,9 %) et les techniciens (52,1 %). La féminisation notable des programmes d'études à l'université et dans les collèges a joué un rôle important dans ce processus de féminisation au sein des échelons supérieurs.

**Tableau 3**

Proportion de femmes dans chacune des strates sociales selon l'année, Québec, 1971 à 2011

Strates sociales	1971	1981	1991	2001	2011
1 Cadres supérieurs	11.5	18.6	19.0	25.2	28.2
2 Cadres intermédiaires et directrices	22.3	27.0	31.4	37.9	45.8
3 Professionnelles	13.9	26.1	37.7	43.5	48.9
4 Professionnelles intermédiaires	64.4	67.2	68.1	70.6	72.9
5 Techniciennes	21.2	33.5	42.0	47.1	52.1
6 Employées de bureau	56.0	70.1	77.6	77.0	74.9
7 Employées dans la vente	37.8	48.1	49.6	52.0	53.4
8 Employées dans les services	52.6	53.7	56.9	59.4	58.9
9 Ouvrières	13.2	14.9	15.4	17.0	13.0
10 Agricultrices	2.1	7.0	25.6	25.1	23.6
% de femmes dans le total	32.0	39.2	44.3	46.2	48.1
Nombre de femmes	610,044	1,106,853	1,506,230	1,681,090	1,865,560

Troisième observation, la strate sociale dominante chez les femmes n'est plus celle des employées de bureau, comme c'était le cas en 1971 avec 30 % de l'ensemble, et cette proportion est descendue à 17,9 % du total en 2011. Cette strate est cependant restée largement féminisée, passant de 56 % à 74,9 % de femmes en quarante ans. La strate sociale qui domine chez les femmes dans les années 2000 est plutôt celle des techniciens, car 18,3 % des femmes s'y retrouvent. Celle-ci est féminisée à 52,1 %, mais on verra plus loin que les deux sexes sont très inégalement répartis entre les différentes professions techniques. Les femmes continuent d'être fortement représentées au sein des professions intermédiaires (infirmières, enseignantes, etc.) avec 72,9 %, mais la part que représente cette strate dans l'emploi féminin total a décliné quelque peu en passant de 14,2 % en 1971 à 12,9 % en 2011.

Quatrièmement, les femmes sont restées présentes dans les mêmes proportions au sein de deux strates sociales dans lesquelles elles étaient fortement représentées en 1971, soit les employées dans la vente et les employées dans les services (entre 15 % et 17 % environ sur toute la période). À noter que les femmes sont majoritaires dans ces deux strates sociales avec 53,4 % et 58,9 % dans chacune d'entre elles.

Enfin, la présence des femmes au sein de la classe ouvrière a fortement décliné, passant de 14,3 % du total de l'emploi féminin en 1971 à seulement 5,6 % quarante ans plus tard. Le déclin des emplois industriels dans les secteurs mous (industries du textile, de la confection et de la chaussure par exemple) explique en partie la diminution de la présence des femmes au sein de l'industrie. Il y a par contre beaucoup plus de femmes dans la strate des agriculteurs et employés agricoles pour une raison simple : de plus en plus de femmes d'agriculteurs ont été identifiées comme exploitantes agricoles en copropriété avec leurs maris dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle plutôt que comme femmes au foyer.

Bref, l'arrivée massive des femmes dans les collèges et les universités leur a ouvert les portes de bons emplois au sommet de la hiérarchie sociale, comportant de meilleurs revenus, plus de pouvoir et davantage de prestige. Les femmes ont ainsi complètement modifié le paysage de la stratification sociale au Québec. À l'exception de la strate sociale des cadres supérieurs et de celle des ouvriers et des agriculteurs, les femmes ont atteint pratiquement la parité avec les hommes dans les huit autres strates que nous avons distinguées, dominant deux d'entre elles (les professionnels intermédiaires et les employés de bureau). Elles sont devenues une composante très importante des classes moyennes.

Il faut cependant préciser qu'il existe encore de larges secteurs d'emplois au sein des diverses classes sociales que nous avons distinguées dans lesquels les femmes sont sous-représentées (chez les ingénieurs ou les informaticiens, par exemple) et qu'il existe par ailleurs des catégories socioprofessionnelles très féminisées. Nous verrons ce qu'il en est dans la section suivante.

Considérons par contraste les changements observables chez les hommes. Ceux-ci ont tiré profit du même changement structurel que les femmes en progressant vers le haut de la hiérarchie sociale depuis quarante ans (dernière colonne du tableau 2). Cependant, la poussée des femmes a été plus forte, ce qui a réduit le déséquilibre entre les sexes au sommet, bien qu'on y trouve encore davantage d'hommes aux échelons les plus élevés.

La strate des techniciens est la seconde en importance chez les hommes avec 15,6 % du total (la première chez les femmes) ce qui témoigne bien de la mutation macrosociale évoquée plus haut attribuable à l'avènement de nouvelles hiérarchies dans le système technique de production ainsi que dans les organisations. Le déclin de la classe ouvrière a été moins prononcé chez les hommes que chez les femmes. La classe ouvrière est largement une classe sociale masculine avec 87 % d'effectifs masculins et les hommes s'y retrouvent encore concentrés, soit plus du tiers d'entre eux (34,5 % en 2011 contre 43,9 % en 1971).

## Les changements marquants dans la stratification sociale

Derrière le portrait global esquissé plus haut se dessinent des changements tout aussi importants observables dans les diverses catégories socioprofessionnelles qui composent les dix grandes strates sociales. Nous proposons maintenant une analyse plus fine par catégories. Faute de place, nous nous limiterons à présenter quelques-uns des changements les plus frappants.

### *Le sommet de la pyramide sociale d'élargit*

La strate des cadres supérieurs comprend les dirigeants des grandes entreprises, les élus au sein des Parlements, les hauts cadres administratifs, les propriétaires de grandes entreprises, etc. On peut estimer à environ 86 000 le nombre de cadres supérieurs au Québec (dont 28,2 % de femmes) et cette strate représente 2,2 % du total des personnes actives. La progression du nombre de ses membres a été somme toute modeste en quarante ans : alors que la population active a doublé, le nombre de ses membres a été multiplié par 2,8.

C'est plutôt la strate des cadres intermédiaires qui a eu la plus forte croissance parmi les dix que nous avons distinguées en quadruplant ses effectifs depuis 1971. Cette strate sociale comprend les directeurs de services dans les entreprises privées et les différents appareils étatiques, les administrateurs ou encore les propriétaires et chefs d'entreprises de taille moyenne. Cette hausse s'explique par l'extension du modèle organisationnel au sein de la société québécoise.

En regroupant les deux premières strates sociales, on voit qu'environ 5 % des personnes actives sont impliquées dans la gestion et l'encadrement à un niveau élevé de responsabilité. Cette proportion témoigne de la forte présence des grandes organisations, tant privées que publiques, dans notre société : Hydro-Québec, appareils de l'État, grandes sociétés à capital privé ou public, syndicats, universités, etc., comme on l'a signalé plus haut.

Malgré de grands progrès, les femmes sont encore moins représentées au sommet de la pyramide sociale. Au total 3,7 % d'entre elles se retrouvent dans ces deux classes sociales contre 5,8 % des hommes. Il faut toutefois noter une très nette tendance à la féminisation au sein de ces dernières, déjà signalée plus haut, mais qu'il importe de préciser davantage. Les femmes comptent en effet pour 28,2 % des cadres supérieurs et leur poids a plus que doublé depuis 1971 alors qu'elles y étaient faiblement représentées (11,5 %). Par contre, la progression de leur présence a été beaucoup plus forte chez les cadres intermédiaires et les directeurs, où elles représentent 45,8 % du total (22,3 % en 1971). Les femmes sont donc devenues des rouages importants dans les fonctions de direction au sein

des organisations, mais elles n'ont pas encore atteint la parité avec les hommes au sommet de ces dernières. Cette représentation plus faible est probablement en lien avec l'âge et les années requises d'expérience pour occuper les plus hautes fonctions de direction, mais d'autres causes sont évoquées dans les analyses sur la question<sup>11</sup>.

### *Professionnalisation accrue*

Les médecins, les notaires et les avocats ne sont plus seuls à faire partie de la strate sociale des professionnels, dont ils représentaient les figures emblématiques aux XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècles. De nouvelles professions ont émergé : informaticiens, travailleurs sociaux, psychologues, sociologues, économistes, analystes financiers, spécialistes de la gestion, sans oublier les professionnels de la culture et des communications, incluant les journalistes, par exemple. Six grands attributs distinctifs définissent les professions : la certification universitaire des connaissances abstraites, la spécialisation, le contrôle corporatif des actes posés, l'autonomie, l'idéal de service et le prestige. Ces attributs ne sont cependant pas toujours présents de la même manière au sein de chacune d'entre elles, bien évidemment. La définition des professions embrasse-t-elle trop large ? Il y a ici matière à débats et nous avons proposé une analyse plus fouillée dans une autre contribution<sup>12</sup>. Au total, nous distinguerons six catégories socioprofessionnelles au sein de cette strate sociale. (Tableau 4). La première comprend les professions libérales : avocats, notaires, architectes, médecins, pharmaciens, etc. Viennent ensuite les professions du domaine des sciences pures et appliquées (ingénieurs, chimistes, physiciens, biologistes, etc.), suivies des professions en sciences sociales et humaines (économistes, sociologues, psychologues, travailleurs sociaux, etc.). Les écrivains et journalistes forment une quatrième catégorie suivie par les professeurs d'université et les ministres du culte. Le nombre total de professionnels s'est fortement accru au sein de la société québécoise notamment avec l'arrivée de nouvelles professions dans la foulée de la certification des connaissances. Il y avait 316 545 professionnels au Québec en 2011 contre 79 870 en 1971, soit 8,3 % de la population active.

---

11. Parmi ces causes, soulignons l'importance des réseaux sociaux de contacts, notamment le « old boys network ». Cette explication est préférable à celle du « plafond de verre », qui ressemble plutôt à une boîte noire.

12. SIMON LANGLOIS, « La grande mutation des professions au Québec 1971-2006 », *Les Cahiers des Dix*, N° 65 (2011), p. 283-303.

Tableau 4

Distribution de fréquence des personnes actives dans la strate des professionnels, proportion de femmes et taux de croissance, Québec, 1971 et 2011

3 Professionnels	1971		2011		Taux de croissance	
	%	% femmes	%	% femmes		
3.1 Professions libérales	36.3	10.8	32.8	55.7	3.6	
3.2 Sciences pures et appliquées	31.7	3.6	25.2	22.6	3.2	
3.3 Sciences sociales et humaines	13.2	44.2	27.5	68.7	8.3	
3.4 Écrivains, artistes et journalistes	6.0	23.1	8.7	44.6	5.8	
3.5 Professeurs d'université	7.1	19.3	5.0	39.9	2.8	
3.6 Autres (ministres culte)	5.7	4.4	0.7	12.8	0.5	
Total	% N	100 79,870	13.9 11,095	100 316,545	48.9 154,690	4.0

La part que représentent les professions libérales traditionnelles est restée stable depuis les années 1970, soit environ un tiers. Le nombre de professionnels œuvrant dans le domaine juridique (notaires et avocats) a augmenté presque deux fois plus vite que le nombre de médecins et dentistes. Cependant, l'arrivée de nouvelles professions dans le domaine de la santé a redonné un net avantage à ce secteur d'activité au sein des professions libérales. Les professionnels de la gestion et de la finance sont maintenant aussi nombreux que les professionnels de la santé, alors qu'ils l'étaient deux fois moins il y a quarante ans. Soulignons au passage qu'ils ont été des acteurs centraux dans l'émergence de *Québec Inc.* Les femmes sont maintenant majoritaires au sein des professions libérales avec 55,7 % du total contre 10,8 % en 1971. Ce changement est considérable et il résulte du fait que les femmes vont davantage à l'université que les hommes.

Suivent deux catégories presque égales : les professions en sciences pures et appliquées (79 815 en 2011) et les professions en sciences sociales (87 160) qui représentent environ le quart chacune du total. Le nombre de professionnels des sciences sociales a augmenté plus rapidement que celui observé dans les sciences pures et appliquées en quarante ans. En sciences sociales, ce sont les professions offrant des services aux personnes qui ont le plus grand nombre de membres (psychologues, travailleurs sociaux, conseillers en orientation, etc.) et les femmes y représentent plus des deux tiers des effectifs (68,7 %).

Viennent enfin les professions du domaine culturel et des communications (musiciens, acteurs, journalistes, etc.). Cette catégorie est encore marginale (8,7 % du total) et une bonne partie de ses membres a de la difficulté à vivre de son art et de son travail. Les professeurs d'université sont classés dans la catégorie des professionnels, mais ils proviennent bien évidemment des divers sous-groupes distingués plus haut. S'y retrouvent 40 % de femmes, soit le double de

la proportion observée quarante ans plus tôt. Les effectifs du clergé et le nombre de religieux sont quant à eux en forte décroissance<sup>13</sup>.

La professionnalisation a contribué au changement dans la stratification sociale de la société québécoise en gonflant les rangs du haut de la hiérarchie sociale. Le système de production, le système politique, le système social et l'État-providence, sans oublier le secteur associatif, fonctionnent sous le mode bureaucratique. Le modèle organisationnel est partout omniprésent et les professionnels sont des rouages clés au sein des organisations, qui ne sauraient exister sans leur expertise. Leur implication dans les organisations change cependant leur statut et la nature même de leur travail. Les professionnels d'hier étaient presque tous des personnes œuvrant à leur compte, dont le travail était contrôlé par leurs pairs et pas leur corporation, animées par l'idéal de service public et jouissant d'un prestige élevé dans la société. Une partie de ces attributs leur échappe désormais dans les organisations ou du moins est modulée par leur appartenance à ces dernières.

### ***Les professions intermédiaires maintiennent leur place relative***

Un bon nombre d'emplois typiques des classes moyennes se retrouve classé sous le chapeau des professions intermédiaires. Celles-ci comprennent les infirmières, les enseignants du primaire, du secondaire et du cégep, les employés spécialisés en administration et gestion de ressources humaines, le personnel spécialisé en services sociaux, par exemple. La place occupée par cette strate au sein de la structure sociale québécoise n'a pas beaucoup changé en 2011 (8,5 % de l'ensemble) par rapport à l'année 1971 (7 % du total), car le taux de croissance de ses effectifs a été nettement moins élevé que celui observé dans les autres strates supérieures décrites plus haut (tableau 5).

Cette strate sociale est très féminisée, les femmes comptant pour les trois quarts environ (72,9 % en 2011 contre 64,4 % en 1971) de ses effectifs. Les catégories socioprofessionnelles dominantes dans cette strate sont dans le champ de l'éducation, qui compte pour la moitié du total avec 51,3 %, suivie de la santé et des services sociaux (29,8 % en 2011). Les professions intermédiaires en administration y sont en progression passant de 7,6 % à 18,1 % durant la période. Cette catégorie comprend les adjoints de direction, les agents de programmes, les spécialistes des services aux entreprises, etc.

---

13. Le clergé est vieillissant et plusieurs de ses membres sont probablement classés comme étant retraités dans les données du recensement.

**Tableau 5**

Distribution de fréquence des personnes actives dans la strate des professionnels intermédiaires, proportion de femmes et taux de croissance, Québec, 1971 et 2011

4 Professionnels intermédiaires	1971		2011		Taux de croissance	
	%	% femmes	%	% femmes		
4.1 Administration	7.6	14.6	18.1	63.3	5.9	
4.2 Santé, services sociaux	24.9	83.1	29.8	84.8	3.0	
4.3 Éducation	65.6	63.3	51.3	69.5	1.9	
4.4 Religieux	1.9	56.2	0.7	61.0	0.9	
Total	% N	100 134,285	64.4 86,505	100 330,630	72.9 240,965	2.5

### *La montée des techniciens*

L'un des changements les plus spectaculaires est sans doute la montée des techniciens dans différents secteurs d'activités : la santé, l'informatique, les communications, le travail de bureau ou l'administration, sans oublier l'industrie et le secteur de la construction. Les techniciens représentent maintenant la seconde strate sociale la plus importante dans la société québécoise (16,9 % du total) après celle des ouvriers et le nombre de ses membres a été multiplié par quatre. (Tableau 6).

**Tableau 6**

Distribution de fréquence des personnes actives dans la strate des techniciens, proportion de femmes et taux de croissance, Québec, 1971 et 2011

5 Techniciens	1971		2011		Taux de croissance	
	%	% femmes	%	% femmes		
5.1 Administration	25.9	15.5	28.8	62.3	4.5	
5.2 Santé et services sociaux	14.6	75.1	23.9	88.7	6.7	
5.3 Arts et cultures	13.8	22.6	7.9	49.7	2.3	
5.4 Sciences	13.1	10.2	12.4	24.7	3.9	
5.5 Techniciens en informatique et en communication	4.0	12.7	16.6	22.0	16.8	
5.6 Officiers et protection	28.6	4.3	10.4	22.0	1.5	
Total	% N	100 160,540	21.2 34,030	100 655,505	52.1 341,350	4.1

Les techniciens en administration sont les plus nombreux au sein de cette strate sociale, avec près de 190 000 individus en 2011 ou 28,8 % du total. Cette forte hausse s'explique par la transformation du travail de secrétariat et par l'avènement de nouveaux types d'emploi qui requièrent la maîtrise de l'informatique. Ainsi, les secrétaires d'autrefois ont été en partie remplacées par des agentes de bureau et des techniciennes en administration. Se retrouvent aussi dans cette catégorie les vendeurs d'assurances et les techniciens en comptabilité. Les femmes comptent pour les deux tiers de cette catégorie.

La seconde catégorie socioprofessionnelle en importance (23,9 % du total en 2011) est celle des techniques dans le secteur de la santé et des services sociaux,

dominée à 88,7 % par les femmes. De nouveaux types d'emplois ont émergé qui très souvent n'existaient pas auparavant : techniciennes de laboratoire, hygiénistes, éducatrices de la petite enfance, infirmières auxiliaires, etc.

Le changement le plus spectaculaire dans cette strate sociale est certainement l'avènement des techniciens en informatique et des spécialistes en communication dont le nombre a explosé en passant de 6 500 en 1971 à 110 000 environ en 2011. Cette catégorie représente 16,6 % du total contre 4 % seulement en 1971. Cette fois, les femmes sont nettement sous représentées dans ce groupe (22 % du total). Le nombre de techniciens dans les secteurs des sciences (en génie, dans les laboratoires ou dans l'industrie) a lui aussi connu une forte augmentation, étant multiplié par quatre en quarante ans. Là encore, les femmes sont largement en minorité (22 % en 2011).

Les officiers de police et les membres des forces armées ont été classés dans cette catégorie socioprofessionnelle et leurs effectifs sont passés de 45 875 à 68 275 personnes en quarante ans. La féminisation de cette catégorie est à noter (la part des femmes étant passée de 4,3 % à 22 % entre 1971 et 2011), mais la parité entre les sexes est loin d'avoir été atteinte.

Le secteur des arts et de la culture enfin n'est pas en reste et on y retrouve les dessinateurs, les employés des musées, les artisans de la scène, les graphistes, etc. Bien que ses effectifs aient doublé en quarante ans, la place relative de cette catégorie socioprofessionnelle a régressé (de 13,8 % à 7,9 %) et on y retrouve autant de femmes que d'hommes.

Le taux de féminisation est fortement contrasté au sein de cette strate sociale, comme on vient de le voir. Trois catégories comptent au moins cinquante pour cent de femmes (administration, santé/services sociaux et arts/culture) et trois autres un peu plus de 20 %.

### *Féminisation encore plus forte du travail de bureau*

Les employés de bureau constituent, juste après les ouvriers, la strate sociale dont les effectifs ont le moins augmenté en quarante ans et dont le poids relatif dans l'ensemble de la société a régressé. Leur part est ainsi passée de 17,1 % de l'ensemble en 1971 à 11,5 % en 2011. C'est là une observation quelque peu surprenante, mais qui témoigne de la profonde mutation du travail de bureau qui s'est largement informatisé. Par ailleurs, une partie du travail de secrétariat d'hier est maintenant effectué par des techniciens comme on l'a noté plus haut.

Tout d'abord, le nombre de secrétaires a fortement diminué à partir du début des années 1990 et notamment le nombre de « secrétaires dactylo »,



un titre d'emploi presque disparu. Trois chiffres illustreront ce changement assez radical. Il y avait 81 305 secrétaires en 1971 (excluant les secrétaires juridiques et les secrétaires médicales), et ce nombre a grimpé à 170 250 en 1991 avant de redescendre à 125 755 vingt après. Les ordinateurs ont massivement envahi les bureaux des administrations, ce qui explique la diminution. Le secrétariat est une catégorie socioprofessionnelle presque entièrement féminisée (96,9 %).

**Tableau 7**

Distribution de fréquence des personnes actives dans la strate des employés de bureau, proportion de femmes et taux de croissance, Québec, 1971 et 2011

6 Employés de bureau	1971		2011		Taux de croissance	
	%	% femmes	%	% femmes		
6.1 Personnel d'encadrement bureau	5.5	25.5	4.2	50.0	1.0	
6.2 Secrétaires et adjoints administratifs	24.9	96.1	28.1	96.9	1.5	
6.3 Employés de bureau qualifiés	15.9	53.8	28.1	78.9	2.4	
6.4 Commis de bureau, dactylographes et autres	53.6	41.2	39.5	59.0	1.0	
Total	100	56.0	100	74.9	1.4	
	N	326,585	182,950	447,050	334,830	

La catégorie des employés de bureau qualifiés est la seule dans cette strate à être en croissance. Elle inclue des agents de prêts, estimateurs, agents d'immigration ou préposés à l'assurance-emploi, par exemple. La catégorie des commis – qui comprend les téléphonistes, messagers, commis de bureau, réceptionnistes, teneurs de livres, agents de recouvrement, etc. – est restée stable en nombre, ce qui implique que son importance relative a évidemment diminué passant de 53,6 % du total à 39,5 %.

La féminisation encore plus prononcée du travail de bureau est une tendance qui ressort nettement de l'examen des données. La présence des femmes est en effet passée de 56 % en 1971 à 75 % en 2011, soit une progression considérable. La place des femmes dans le secrétariat est restée inchangée, mais ces dernières ont augmenté leur présence dans le personnel d'encadrement et chez les commis de bureau, deux catégories socioprofessionnelles où il y a de moins en moins d'hommes.

### *L'emploi féminin domine au sein de la société de consommation*

Les employés dans le secteur du commerce sont nombreux au sein de la société de consommation depuis des décennies. Ils représentent environ 14,1 % de la main-d'œuvre totale en emploi en 2011 et cette strate sociale arrive au troisième rang dans l'ensemble. Le nombre de personnes est resté à peu près au même niveau, affichant une augmentation à peine plus élevée que celle de la population active totale. Les femmes sont majoritaires dans cette strate

sociale (53,4 % du total en 2011), ce qui n'était pas le cas en 1971 (37,8 %), notamment parce qu'elles ont accentué leur présence dans la catégorie du personnel d'encadrement (gérantes, superviseuses, etc.) (Tableau 8).

**Tableau 8**

Distribution de fréquence des personnes actives dans la strate des employés dans la vente, proportion de femmes et taux de croissance, Québec, 1971 et 2011

7 Employés dans la vente		1971		2011		Taux de croissance
		%	% femmes	%	% femmes	
7.1	Personnel d'encadrement	31.8	17.4	28.4	43.7	2.0
7.2	Vendeurs, commis, caissiers	53.1	51.0	53.0	59.9	2.2
7.3	Conseillers en vente et agents de billetterie	6.6	68.3	10.5	63.2	3.5
7.4	Autres personnels de la vente	8.6	7.6	8.1	32.5	2.1
Total		100	37.8	100	53.4	2.2
	N	246,350	93,015	545,930	291,765	

### *Les services aux personnes attirent davantage*

Quatre catégories socioprofessionnelles sont distinguées dans la strate des employés œuvrant dans les services : les employés affectés aux différents services personnels (coiffeurs, facteurs, personnel des hôtels, etc.), les personnels des services alimentaires (serveurs dans les restaurants, aides-cuisiniers, etc.), les personnels des services de santé (aides infirmiers, préposés aux malades, etc.) et les personnels des services en éducation. Les deux premières catégories représentent à elles seules 80 % du total dans cette strate. La place de cette dernière dans la stratification sociale traduit la marchandisation de différents services personnels autrefois rendus par les femmes au foyer et sans surprise, une bonne partie des emplois dans cette strate sociale est occupée par des femmes (58,9 % en 2011). Le travail non salarié des femmes au foyer s'est peu à peu déplacé vers la sphère marchande et de nouvelles fonctions sont apparues ou ont pris de l'importance : éducatrices dans le domaine de la petite enfance, préposées aux bénéficiaires dans les centres d'accueil et d'hébergement, personnel dans l'alimentation usinée et la restauration, aide-infirmières, etc.

Examinons plus en détail les catégories socioprofessionnelles dans cette strate sociale. La catégorie des services personnels domine avec 230 085 personnes (43,6 %), ce qui représente le double du chiffre observé en 1971. Son importance résulte aussi de la croissance des revenus discrétionnaires dont une partie est désormais affectée à l'entretien et au bien-être physique des individus, ce qui les amène à avoir recours à des personnels spécialisés (esthéticiennes, entraîneurs, agents de voyage, etc.).

Suivent les emplois dans le secteur des services alimentaires qui ont été multipliés par quatre (ou presque) en quarante ans passant de 57 000 à presque 200 000 (37,5 % du total), ce qui témoigne bien de la marchandisation qui a caractérisé l'alimentation au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 9**

Distribution de fréquence des personnes actives dans la strate des employés dans les services, proportion de femmes et taux de croissance, Québec, 1971 et 2011

8 Employés dans les services	1971		2011		Taux de croissance	
	%	% femmes	%	% femmes		
8.1 Personnel d'encadrement service	8.2	28.2	5.3	50.7	1.7	
8.2 Services personnels	51.7	48.0	43.6	55.7	2.2	
8.3 Services de santé	9.9	73.6	10.5	82.7	2.8	
8.4 Services d'éducation	1.9	66.8	3.1	82.7	4.4	
8.5 Services alimentaires	28.3	59.8	37.5	55.2	3.5	
Total	%					
	N					
		100	52.6	100	58.9	2.6
		200,790	105,625	528,195	311,220	

Un changement, moins bien documenté, mérite d'être souligné. Les hommes sont en effet davantage présents dans cette huitième strate sociale. Au total, 10,8 % d'entre eux y sont en emploi contre 7,3 % en 1971, alors que la part des femmes a décliné quelque peu comme on l'a mentionné plus haut.

### *La place de la classe ouvrière régresse*

La taille de la classe ouvrière régresse : c'est l'un des changements majeurs dans la structure sociale du Québec, même si les effectifs de cette classe n'ont pas diminué en nombre absolu depuis quarante ans. Son taux de croissance a été plus lent que celui de la population active, ce qui a entraîné la réduction de son poids dans l'ensemble de la structure sociale qui est passé – rappelons-le – de 34,4 % à 20,6 % entre 1971 et 2011. (Tableau 10).

Nous avons distingué huit catégories socioprofessionnelles différentes dans cette classe sociale afin d'en faire ressortir la mutation. La première comprend les contremaîtres, les superviseurs, les inspecteurs en usines ainsi que les directeurs de travaux sur les chantiers de construction. Nous avons classé les contremaîtres dans la strate sociale des ouvriers, car ils ont accès à ces fonctions le plus souvent par mobilité interne et promotion. Cette catégorie représente 13,5 % de l'ensemble.

Le nombre d'artisans exerçant des métiers manuels (ébénistes, cordonniers, boulangers, tailleurs, etc.) – œuvrant le plus souvent à leur compte – a continué de décliner lentement en quarante ans, passant de 5,4 % à 3,4 %.

**Tableau 10**

Distribution de fréquence des personnes actives dans la strate des ouvriers et cols bleus, proportion de femmes et taux de croissance, Québec, 1971 et 2011

9 Ouvriers et cols bleus	1971		2011		Taux de croissance
	%	% femmes	%	% femmes	
9.1 Contremaîtres, superviseurs et inspecteurs	12.1	10.2	13.5	12.9	1.4
9.2 Ouvriers qualifiés (artisans)	5.4	47.7	3.4	41.8	0.7
9.3 Ouvriers qualifiés (métiers de la construction)	12.8	0.8	15.1	2.6	1.4
9.4 Mécaniciens et ouvriers qualifiés (transports et réparation)	12.7	2.8	13.2	2.8	1.3
9.5 Conducteurs et camionneurs	12.4	1.2	15.2	8.3	1.5
9.6 Ouvriers (manufacture, transformation, usine)	30.9	24.9	25.9	18.8	1.0
9.7 Ouvriers (mines, forêts)	4.0	0.7	1.5	6.6	0.4
9.8 Manœuvres (bâtiment, production et usine)	9.8	10.9	12.3	23.3	1.5
Total	100	13.2	100	13.0	1.2
	N	657,484	799,005	103,835	

La figure typique du travailleur au sein de la classe ouvrière est celle de l'ouvrier dans les usines d'assemblage et de transformation (soudeurs, chaudronniers, opérateurs de machines-outils, tisserands, etc.). Leur nombre est resté assez stable (passant de 202 935 travailleurs à 207 315), mais leur importance relative a fortement diminué, de 30,9 % en 1971 à 25,9 % en 2011 dans l'ensemble de la classe, alors que la part des manœuvres et ouvriers non qualifiés a cependant augmenté quelque peu de 9,8 % à 12,3 %.

La classe ouvrière se transforme de l'intérieur, car deux catégories socioprofessionnelles ont nettement gagné en importance parallèlement à la stabilité relative de la figure ouvrière emblématique de l'ouvrier d'usine, soit les celles des métiers de la construction et des métiers des transports. La croissance de la population et le développement urbain ont entraîné un fort développement dans l'industrie de la construction, et partant nécessité l'ajout d'une plus grande force ouvrière dans divers métiers spécialisés (charpentiers, peintres, menuisiers, électriciens, etc.), dont la part a grimpé de 12,8 % à 15,1 % et l'apport d'un plus grand nombre de manœuvres, essentiellement sur les chantiers de construction.

La délocalisation de la production industrielle des biens durables et des biens de consommation courante à l'extérieur du pays a eu une implication directe sur la croissance très forte de l'industrie du transport. Au total, 15,2 % de la classe ouvrière est constitué de conducteurs et camionneurs. Cette hausse s'explique aussi par le développement des transports en commun dans les villes, qui a nécessité davantage d'employés. La croissance du parc automobile a une forte implication sur l'emploi en milieu ouvrier, entraînant une hausse du nombre de mécaniciens et autres métiers affectés à la réparation mécanique et à l'entretien des véhicules de tous types. C'est là aussi un effet de l'urbanisation au Québec depuis quarante ans. Son impact s'est fait ressentir sur les métiers de la construction et les métiers entourant l'automobile utilisée par les banlieusards.

Enfin, l'emploi dans le secteur agricole est lui aussi en grande mutation. Le nombre de cultivateurs et de propriétaires exploitant une entreprise agricole a régressé soit parce que les fermes ont été regroupées, soit parce qu'elles ont été abandonnées ou recyclées à d'autres fins avec le développement du périurbain. La réduction du nombre de personnes impliquées dans l'agriculture est quelque peu masquée par le fait que les femmes sont maintenant mieux identifiées dans les recensements comme étant copropriétaires des entreprises agricoles, ce qui explique la forte augmentation du nombre de femmes dans le secteur agricole, passé de 1 050 en 1971 à 17 025 en seulement quarante ans. On observe par ailleurs une tendance à la hausse du nombre d'employés agricoles, car la taille des exploitations agricoles a augmenté, ce qui requiert désormais une main-d'œuvre salariée. Les cultivateurs ne peuvent plus comme autrefois compter sur la main-d'œuvre familiale, car leur taux de fécondité est le même que celui des autres ménages. Le nombre des employés agricoles est passé de 10 415 à 36 020. Les fermes québécoises sont devenues de petites entreprises engageant des ouvriers.

## Conclusion

Une véritable mutation macrosociale a complètement transformé la société québécoise en moins d'un demi-siècle. Le Québec a fait le pari d'investir massivement dans son système d'éducation dès le début de la Révolution tranquille et, cinquante ans plus tard, les résultats apparaissent de façon spectaculaire dans la stratification sociale qui a complètement été modifiée. Rappelons rapidement les principales conclusions qui ressortent de notre analyse.

La mutation macrosociale de la société québécoise est d'abord visible dans la croissance des effectifs au sein des échelons élevés de la hiérarchie sociale. La strate sociale des cadres supérieurs et surtout celle des cadres intermédiaires ont gonflé leurs effectifs. Le nombre de cadres et le nombre de professionnels ont été multipliés par quatre alors que la population active a doublé. L'augmentation du nombre de diplômés est sans conteste un facteur qui a facilité ce déplacement vers le haut de la hiérarchie sociale.

Vient ensuite la forte augmentation du nombre de techniciens, une strate sociale qui comptait peu d'effectifs dans les années 1960. Celle-ci domine en importance relative dans les années 2000, tout juste derrière la classe ouvrière. Si on additionne le nombre de ses membres avec ceux de la strate des professionnels intermédiaires, on arrive à environ 25 % des Québécois au travail qui se retrouvent dans ces deux strates sociales, constituant ce qu'on pourrait appeler la fraction

supérieure de la classe moyenne. Ces personnes ont en forte majorité été formées dans les cégeps depuis quarante ans et dans les programmes de premier cycle des universités.

Deux processus sociaux sont à l'œuvre derrière cette mutation macrosociale qu'est la montée en importance des classes sociales les plus élevées et intermédiaires : l'avènement d'une nouvelle hiérarchie technique dans le système de production et l'implantation d'une nouvelle hiérarchie organisationnelle. Ainsi, un nombre accru d'ingénieurs et de techniciens côtoie les ouvriers dans le système de production. Il en va de même pour les cadres moyens et les techniciens qui partagent le travail de bureau en plus grand nombre avec les employés de secrétariat dans les organisations.

La tertiarisation des emplois a entraîné de grands changements dans la structure sociale. La classe des employés de bureau a rétréci, glissant du 2<sup>e</sup> rang en 1971 au 5<sup>e</sup> rang en 2011 au sein de la hiérarchie sociale, une diminution considérable de son importance relative. De leur côté, les deux strates sociales des employés dans les services et des employés dans la vente ont conservé leur place relative, avec un peu plus du quart de la population en emploi.

La taille de la classe ouvrière a régressé de manière considérable. Le Québec n'est plus « une société de porteurs d'eau », déplorée par Jean Lesage lors de l'élection de 1960. Nous avons par ailleurs montré que la classe ouvrière s'était transformée de l'intérieur, avec l'augmentation de la part des travailleurs dans les secteurs de la construction et des transports.

L'un des aspects les plus marquants de la mutation macrosociale du Québec est sans contredit la féminisation de la structure sociale et la forte poussée de la présence des femmes aux échelons moyens et élevés de la hiérarchie sociale. Les femmes ont ainsi complètement modifié le paysage de la stratification sociale. À l'exception de la strate sociale des cadres supérieurs et de celle des ouvriers et des agriculteurs, les femmes ont atteint pratiquement la parité avec les hommes dans les huit autres strates que nous avons distinguées, dominant deux d'entre elles (les professionnels intermédiaires et les employés de bureau). Les femmes en emploi sont une composante très importante des classes moyennes et supérieures. La faible représentation des femmes aux plus hauts échelons de la hiérarchie des positions sociales (les cadres supérieurs) ne doit pas faire écran au fait qu'elles ont fait des avancées considérables dans les huit strates sociales sur les dix que nous avons établies.

Cette fois encore, il faut insister sur le rôle joué par le système d'éducation. Le taux de fréquentation des femmes dans les programmes d'études collégiales

et universitaires dépasse celui des hommes depuis plusieurs années et leur scolarisation plus poussée a déjà produit ses fruits sur le marché du travail en transformant radicalement la structure sociale.

Il y a désormais une assez bonne parité entre les femmes et les hommes dans un grand nombre de catégories socioprofessionnelles. Cependant, une nouvelle division du travail selon le sexe est en train de s'accroître. La classe ouvrière est encore plus masculine que par le passé alors que deux autres strates sociales – celle des employés de bureau et celle des professionnels intermédiaires – sont davantage féminisées.

A handwritten signature in black ink, reading "Simon Langlois," with a long horizontal stroke at the end.